

# Macro Dev

Macroéconomie  
et développement

FEVRIER 2025 | N° 62

Tanzanie –  
En regard de la vigueur  
démographique,  
l'indispensable  
dynamisme  
de la croissance  
économique

**Auteur**  
Vincent Joguet



# Tanzanie – En regard de la vigueur démographique, l'indispensable dynamisme de la croissance économique

Vincent Joguet – joguetv@afd.fr

Date de fin de rédaction : 20/01/2025

**Résumé** : La stabilité politique dont bénéficie la Tanzanie depuis son indépendance et l'absence d'événements majeurs de contestation, malgré la récurrence de périodes autoritaires du régime, lui ont permis d'enregistrer une croissance économique robuste soutenue par les bailleurs de fonds internationaux. Dès 2020, la Tanzanie a rejoint la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI), cinq ans avant son objectif programmé de 2025.

Le dynamisme de la trajectoire de croissance repose sur celui de la demande interne, la Tanzanie bénéficiant d'un important marché domestique de près de 70 millions d'habitants et d'un taux d'investissement inégalé dans la région. Cette configuration de l'économie a joué un rôle d'amortisseur face aux crises internationales récentes dont l'impact a été beaucoup moins sévère que dans les autres pays d'Afrique subsaharienne plus sensibles aux chocs externes. À court et moyen terme, la croissance devrait dépasser 6 %, en raison d'une inflation modérée et sous contrôle, d'une politique monétaire accommodante, du dynamisme des exportations (or et tourisme) et des investissements conséquents liés aux grands projets.

Conscientes des efforts à fournir pour améliorer les comptes publics, les autorités ont fait appel au FMI en 2022 pour soutenir leurs réformes visant notamment l'accroissement des recettes fiscales, particulièrement faibles et entamées par le poids de la charge de la dette qui s'accroît. La discipline budgétaire est cependant un des atouts du pays et la consolidation en cours, ainsi que l'amélioration du déficit courant qui profite des cours de l'or, du retour massif des touristes et de la baisse des prix mondiaux des matières premières, contribueront à la réduction progressive du taux d'endettement.

Peu inclusive, la croissance ne permet cependant pas une amélioration significative ni rapide du développement humain dont l'indice figure dans le bas du tableau. Cela affecte la productivité et, en retour, le potentiel de croissance. Or la démographie de la Tanzanie, parmi les plus dynamiques au monde, pèse sur le revenu par habitant et vient éroder les efforts, encore modérés, engagés en termes de réduction de la pauvreté et d'investissement dans les secteurs sociaux. Au risque démographique s'ajoute un risque environnemental lié à la vulnérabilité climatique et aux menaces qui pèsent sur la biodiversité.

Thématique : **Macroéconomie**

Géographie : **Tanzanie**

# 1. La stabilité politique soutient la croissance économique, mais la Tanzanie peine à capturer son dividende démographique

## Un système politique hybride

Depuis sa création en 1964<sup>[1]</sup>, la Tanzanie se distingue sur le continent par sa stabilité politique sous l'hégémonie du parti de la Révolution (*Chama cha Mapinduzi*, CCM). Héritier du système de parti unique imposé en 1965, le CCM domine la vie politique depuis la libéralisation multipartite de 1992. Sur la partie continentale et à Zanzibar, il a remporté toutes les élections présidentielles et législatives. Ce monopole est facilité par une constitution qui confère un pouvoir exécutif quasi absolu au président de la République, lui-même chef du parti. Les pouvoirs législatifs et judiciaires sont ainsi inféodés aux décisions du CCM. La stratégie de ce dernier est de maintenir le *statu quo* tandis que la réforme constitutionnelle est la principale revendication des partis d'opposition.

## Si la Tanzanie a évité les conflits internes qui ont secoué d'autres pays de la région, son régime politique oscille entre ouverture et autoritarisme.

Au cours de la décennie 2005-2015, le président au pouvoir Jakaya Kikwete a confirmé la voie libérale opérée par ses deux prédécesseurs après les années de socialisme qui ont suivi l'indépendance du pays. Le président Kikwete a en outre ouvert le pays à l'international et démocratisé la vie publique. En dépit de cela, ses mandats ont été entachés de scandales de corruption et affaiblis par l'affairisme. Lors de son premier mandat, son successeur John Magufuli a marqué un net tournant : il a lancé une politique de grands travaux publics et de lutte contre la corruption au prix d'un durcissement autoritaire et d'un repli nationaliste. Son administration a restreint les libertés publiques, interdit les rassemblements politiques et imposé un contrôle strict des médias. Certains opposants ont alors choisi la voie de l'exil. Réélu fin 2020 lors d'élections contestées, le président est décédé de maladie quelques mois plus tard.

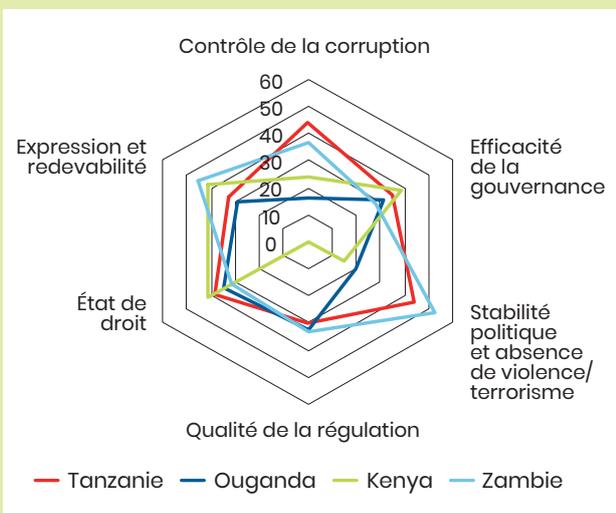
## Conformément à la Constitution, sa vice-présidente, Samia Suluhu Hassan, lui a succédé pour finir son mandat, devenant l'une des rares femmes du continent à ce niveau de responsabilité.

À son arrivée au pouvoir, elle a cherché à rompre avec l'autoritarisme de son prédécesseur tout en consolidant l'influence du parti. Son programme, articulé autour du slogan des « 4 R » (Réconciliation, Résilience, Réformes et Reconstruction), vise à relancer le dialogue politique et économique. Elle a notamment levé certaines restrictions sur les médias, permis les rassemblements politiques et initié un dialogue avec l'opposition, marquant un retour prudent à une certaine ouverture démocratique. Sur le plan diplomatique et économique, elle s'est activée pour repositionner son pays sur la scène régionale et internationale, faire revenir les investisseurs étrangers et stimuler le tourisme après la crise sanitaire. Cette politique d'ouverture a culminé en 2023 : les exilés sont revenus, les rassemblements politiques ont repris, la censure s'est réduite. En outre, depuis cette date, les entreprises internationales se sont réinstallées, les investissements directs étrangers (IDE) ont augmenté et les parcs nationaux et les plages de Zanzibar font le plein de touristes.

Mi-2024, alors que le pays est rentré dans une période électorale qui va durer un an jusqu'à l'élection présidentielle de fin 2025 pour laquelle la présidente est la candidate du parti, la situation s'est tendue et le CCM a mis la libéralisation politique en pause en appliquant de nouveau les lois prises sous John Magufuli, qui n'avaient jamais été amendées. Aux élections locales de novembre 2024, 99% des 8000 représentants élus sont issus du parti. Le résultat des élections est contesté par l'opposition qui, outre les violences, a condamné la disqualification de 70% de ses candidats et des pratiques frauduleuses lors du scrutin.

[1] La République unie de Tanzanie a été créée en avril 1964 par l'union du Tanganyika (indépendant depuis décembre 1961) et de Zanzibar (indépendant depuis décembre 1963).

Graphique 1 : Indicateurs de gouvernance (rangs en centile, 2023)



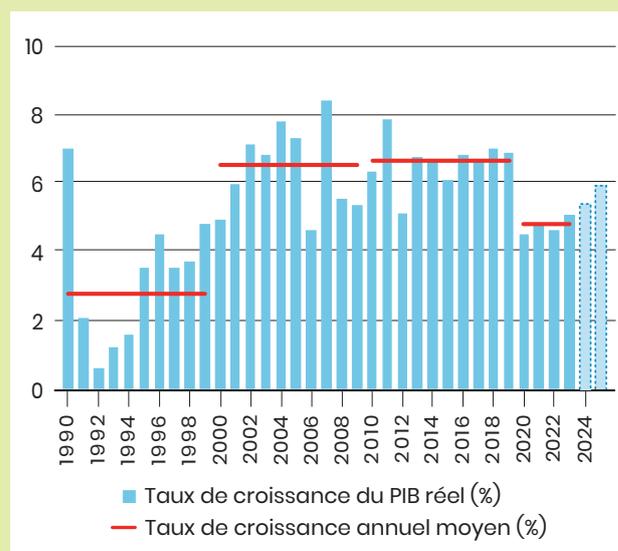
Source : Banque mondiale

**L'évolution des performances des indicateurs de gouvernance est mitigée** (graphique 1) : malgré des progrès, la Tanzanie n'a pas retrouvé son niveau de 2015 en matière d'expression et de redevabilité ni de qualité de la régulation. L'État de droit est également en retrait. Le rebond de la stabilité politique en 2023, quasiment au même niveau qu'en 2010, est cependant à signaler car elle positionne le pays loin devant ses voisins kenyans et ougandais. Le contrôle de la corruption progresse significativement et atteint un niveau inégalé depuis 15 ans, le meilleur de la région. Cela se reflète (Transparency International) dans la mesure de la perception de la corruption : malgré les témoignages récurrents des opérateurs économiques qui font état d'un retour important de pratiques corruptrices, le pays retrouve en 2023 son rang de 2005 à la 87<sup>e</sup> place mondiale soit l'un des meilleurs classements de la sous-région, loin devant le Kenya et l'Ouganda. Enfin, malgré le tour de vis autoritaire, deux tiers des citoyens attribuent un satisfecit à la gestion économique par le gouvernement selon le dernier sondage Afrobarometer 2024 même s'ils sont majoritaires à estimer qu'il ne fait pas du bon travail en termes de création d'emplois ou de réduction des inégalités.

## Robuste et résiliente, la croissance économique repose sur la demande interne

**Fruit de cette stabilité politique sur le très long terme, la croissance du revenu par habitant a permis à la Tanzanie de se hisser au rang des pays à revenus intermédiaires de la tranche inférieure (PRITI) en 2020, cinq ans avant l'objectif visé par le gouvernement.** La croissance tanzanienne est en effet robuste depuis une vingtaine d'années (graphique 2). Les fondamentaux de celle-ci et la gestion de la crise Covid-19 ont permis au pays d'être peu affecté en 2020, avec un taux de croissance qui a atteint 4,5 %, soit la 5<sup>e</sup> performance mondiale. En outre, son taux d'ouverture commerciale relativement faible et sa capacité de substitution pour les produits agricoles importés lui ont donné de la souplesse en 2021 et 2022 alors que la plupart des pays souffraient des répercussions liées à la désorganisation des chaînes de valeur internationales et aux conséquences de la guerre en Ukraine. Enfin, la forte amélioration des cours mondiaux de l'or a permis au 6<sup>e</sup> producteur africain de compenser entre 2020 et 2022 la perte en recettes d'exportations liées au tourisme.

Graphique 2 : Taux de croissance économique (%)



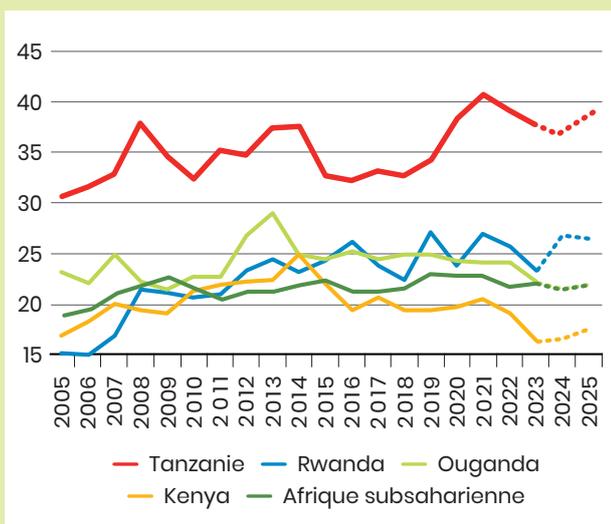
Source : FMI, calculs AFD

**En 2023, la croissance du PIB réel a atteint 5,1 % après 4,7 % en 2022 portée par l'agriculture, les mines, les services financiers et le tourisme.**

La croissance en 2024 devrait être légèrement supérieure à 5,4 % et il faudra attendre 2025 pour qu'elle dépasse de nouveau les 6 % qu'elle enregistrait en période pré-Covid. À moyen terme, elle va continuer à s'affermir et devrait rejoindre son potentiel de 6,5 % en 2027.

**La croissance repose principalement sur le dynamisme de l'investissement, composée d'un tiers d'investissements publics, principalement dans les grandes infrastructures,** et qui atteint 36 % du PIB annuel en moyenne ces 10 dernières années (graphique 3), un niveau inégalé dans la région. La croissance de la formation brute de capital fixe contribue en effet chaque année (sauf en 2020) à plus de la moitié de la croissance du PIB. En 2023, le commerce extérieur a lui aussi porté la croissance, la progression des exportations ayant enfin pris le pas sur celle des importations sur fond de baisse des prix de ces dernières, du dynamisme des cours mondiaux de l'or et du retour des touristes internationaux.

Graphique 3 : Taux d'investissement (% du PIB)



Source : FMI

**Le profil de production de la Tanzanie est celui d'une économie relativement diversifiée qui importe peu de biens de consommation courante et dont le marché intérieur possède une taille significative de près de 70 millions de consommateurs.** Selon l'OCDE, la Tanzanie est ainsi située parmi les 5 pays les plus diversifiés d'Afrique. Le principal objectif du 5<sup>e</sup> plan quinquennal qui s'achève en 2026 est de progresser vers les secteurs à plus forte valeur ajoutée et de renforcer les capacités industrielles. **Le secteur primaire s'est réduit, mais reste relativement important** (un quart de la valeur ajoutée en 2022 vs 38 % en 1992 et deux tiers de la population active). L'agriculture est principalement une agriculture de subsistance et le sous-secteur du bétail, 2<sup>e</sup> par sa taille en Afrique, est très peu productif. Malgré un fort potentiel lié à la taille du pays et à la diversité de ses climats, un nombre restreint de produits sont exportés (cajou, café, tabac, thé) et ces derniers sont peu transformés localement. **La structure du secteur industriel (32% de la valeur ajoutée) est de moins en moins manufacturière** — 52 % en 1972 vs 28 % en 2022 — et de plus en plus liée à la construction : 24 % en 1972 vs 50 % en 2022, illustrant l'importance des politiques de grands travaux lancées au cours des deux dernières décennies. La part des mines reste constante. **Enfin, le secteur des services stagne autour de 42% depuis 30 ans.** Aux côtés de services à haute valeur ajoutée (finance, télécoms, tourisme), le secteur se caractérise par des services peu productifs dans le domaine du commerce.

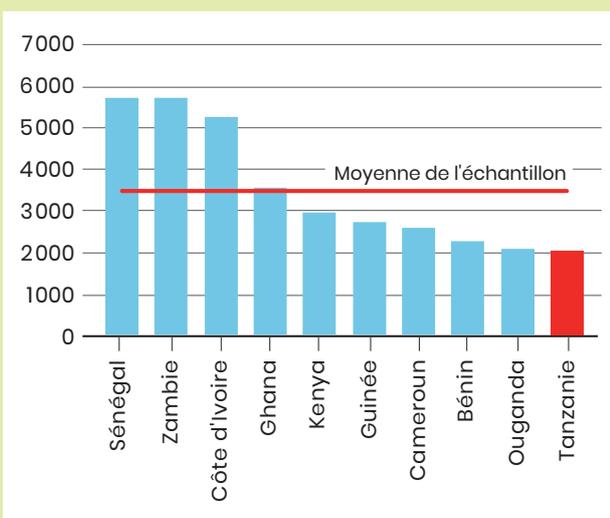
**Le développement freiné par la faiblesse du capital humain, des infrastructures insuffisantes et une démographie galopante**

**Plusieurs contraintes, difficiles à lever, pèsent sur la croissance potentielle tanzanienne et sur son développement. Le secteur informel tanzanien est le 3<sup>e</sup> en Afrique** avec près de 48 % du PIB en 2022 [2] (la moyenne pour les PRITI africains est de 29 %) et trois-quarts de la force de travail. Cette informalité généralisée permet d'absorber les effets de la pauvreté, mais pèse sur les performances

[2] Asllani, Alban; Dell'Anno, Roberto; Schneider, Friedrich (2024) : Mapping the Informal Economy Around the World with an Enhanced MIMIC Approach: New Estimates for 110 Countries from 1997–2022, CESifo Working Paper, No. 11416, CESifo GmbH, Munich.

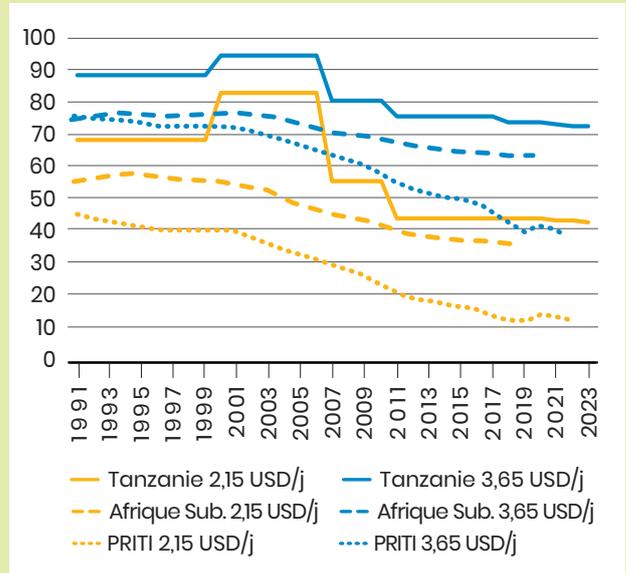
productives. Elle complique aussi la tâche du gouvernement pour augmenter ses revenus fiscaux. En outre, **le niveau du capital humain est faible alors que la population est jeune**, l'âge médian se situant à 18,5 ans. L'indice de capital humain calculé par la Banque mondiale est légèrement inférieur à celui de l'Afrique subsaharienne, bien en deçà de celui des PRITI et explique en partie **le très faible niveau de la productivité du travail** comparativement aux pairs africains (graphique 4). La Tanzanie n'investit en effet pas assez dans son capital humain : les dépenses publiques dans les secteurs sociaux sont les plus faibles d'Afrique de l'Est et n'atteignent pas la moyenne africaine, le secteur de la santé étant particulièrement sous doté (moins de 1% du PIB). Enfin, en dépit des investissements annuels massifs depuis 20 ans, **le pays continue d'accuser un déficit en infrastructures**. Les plans de développement identifient des projets phares (ponts, aéroports internationaux, trains à grande vitesse, centrales électriques), parfois discutables en termes d'impacts, et qui englobent chaque année une part importante des recettes publiques. Selon l'indicateur de développement des infrastructures en Afrique développé par la Banque africaine de développement, la Tanzanie se classe 40<sup>e</sup> sur 54 pays, loin derrière le Kenya, l'Ouganda ou la Zambie.

Graphique 4 : Productivité du travail (PIB par employé, en USD, prix constant, 2018)



Source : Banque mondiale, calculs AFD

Graphique 5 : Taux de pauvreté (2011 PPA, % de la population)



Source : Banque mondiale

**Les chocs externes successifs conjugués à une croissance démographique parmi les plus dynamiques du monde (2,9% en 2023 soit 2 millions d'habitants en plus chaque année et un doublement de la population depuis 2000) pèsent sur la croissance du revenu par habitant qui n'excède pas 3%.** Cela reste insuffisant pour faire baisser la pauvreté, l'élasticité-revenu de celle-ci étant très faible (1% de croissance ne permettrait qu'une baisse de 0,4% de la pauvreté). Or la Tanzanie fait partie des Pays les moins avancés selon les Nations unies avec des indicateurs sociaux parmi les plus faibles du monde. En 2023, selon les estimations de la Banque mondiale, 43,5% de la population vivait sous le taux de pauvreté absolu soit 3,5 fois plus que la moyenne de ses pairs de la catégorie des PRITI et équivalent à l'Ouganda, un pays à faible revenu (graphique 5). Les enjeux de la démographie en termes de développement sont significatifs notamment pour les villes dont la population a doublé en 12 ans. Avec 50 millions d'habitants, Dar es-Salaam pourrait ainsi devenir l'une des villes les plus peuplées au monde à l'horizon 2060.

### L'indice de développement humain stagne depuis 6 ans et maintient la Tanzanie dans la catégorie des pays à faible développement humain.

La Tanzanie est ainsi classée 167<sup>e</sup> sur 193, soit un rang inférieur à celui de ses voisins à faibles revenus que sont l'Ouganda et le Rwanda. Les ratios de scolarisation dans ce pays où 43 % de la population a moins de 15 ans y sont particulièrement médiocres : la durée attendue de scolarisation est de

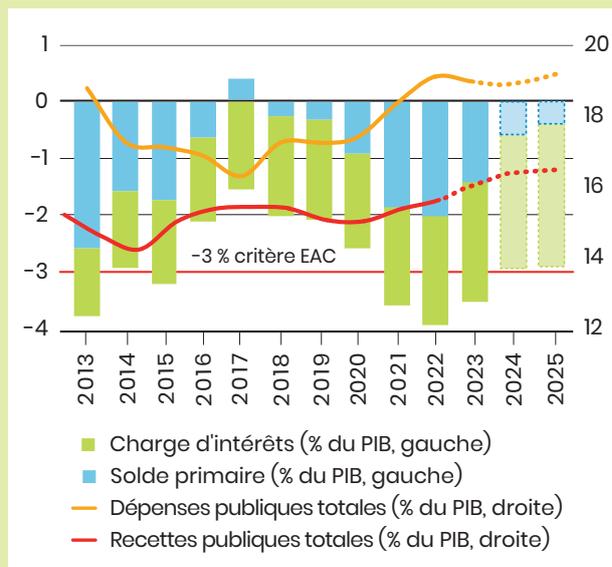
seulement 7,2 ans et le nombre d'adultes de plus de 25 ans ayant reçu une éducation secondaire est très faible, surtout chez les femmes, du fait d'un taux de scolarisation au secondaire parmi les pires au monde. En conséquence, le taux d'inscription dans l'éducation supérieure, inférieur à 4 %, est l'un des plus faibles d'Afrique. Sur le plan sanitaire, les investissements sont sous-estimés par rapport aux besoins, surtout en zone rurale.

## 2. L'équilibre macroéconomique tanzanien : de la discipline budgétaire à la réforme monétaire

### Une gestion prudente des finances publiques malgré des recettes insuffisantes

**Sur le long terme, bien que la Tanzanie consacre d'importants volumes de dépenses publiques à la réduction du retard en infrastructures, sa politique budgétaire est maîtrisée, ce qui différencie le pays de ses pairs.** Contraintes par la rareté de la ressource, les autorités contrôlent les dépenses pour stabiliser le déficit total autour de 2 % à 3 % du PIB (graphique 6), en ligne avec le critère de convergence de 3 % de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC). Contrairement aux stratégies de tous ses voisins, la politique budgétaire tanzanienne est contra-cyclique permettant une stabilité accrue des finances publiques. Toutefois, la structure de ces dernières présente des faiblesses auxquelles les autorités veulent remédier en faisant appel au FMI. Elles ont ainsi conclu en juillet 2022 une facilité de crédit élargie de 40 mois, prolongée de 6 mois en juin 2024, pour un montant de 1 Md USD. Le programme vise à renforcer la marge de manœuvre budgétaire *via* une mobilisation accrue des recettes, une rationalisation des dépenses et un soutien aux réformes structurelles. La 4<sup>e</sup> revue, en octobre 2024, a mis en évidence de bonnes performances quantitatives, mais des retards pour certaines réformes structurelles.

Graphique 6 : Comptes publics par année calendaire (% du PIB)



Source : FMI

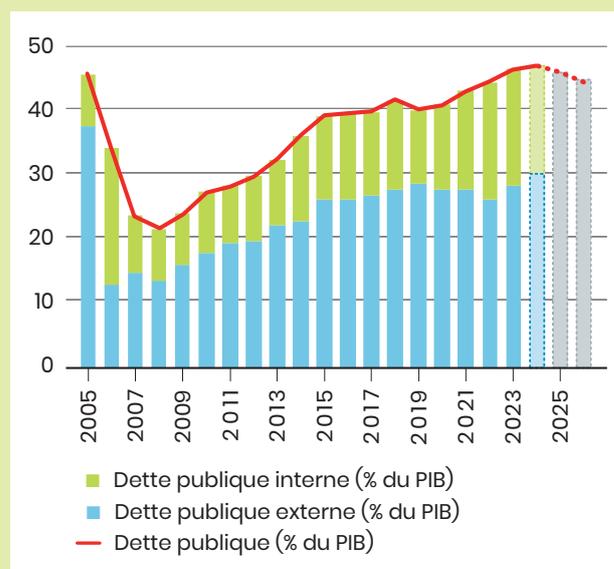
**L'un des axes prioritaires du programme concerne la mobilisation des recettes fiscales qui restent très faibles** à 12 % du PIB en moyenne depuis 2018, bien en deçà du potentiel, estimé au double, et de la moyenne de l'EAC (13,5 %) et de l'Afrique subsaharienne (16,3 %). Cette situation s'explique par des exemptions fiscales étendues et mal ciblées ainsi qu'une administration peu efficace, freinant l'atteinte des objectifs budgétaires annuels. Après une bonne

année fiscale 2023/24 (12,5 % du PIB de revenus fiscaux), le gouvernement vise une augmentation annuelle de 0,5 point de pourcentage sur les deux prochaines années puis de 1 point par an par la suite. Concernant les dépenses, celles-ci sont stabilisées à 19 % du PIB depuis 2022. Le programme du FMI soutient un renforcement de la gestion de trésorerie et du contrôle des engagements de dépenses, garantissant leur alignement sur les ressources disponibles. La priorité est donnée aux dépenses de fonctionnement des secteurs sociaux (professeurs, infirmiers, équipements scolaires et sanitaires...) tandis que des efforts sont menés pour améliorer l'efficacité des investissements publics. Depuis 2015/16, entre 35 et 40 % du budget est dédié aux investissements générant un paradoxe : alors que les infrastructures publiques se développent lentement, les services publics déclinent en raison d'un manque de financement et de personnel.

**Les réformes engagées dans le cadre du programme commencent à porter leurs fruits avec une amélioration des scores d'évaluation de la gestion financière de la Banque mondiale depuis 2022.** En 2023/24, la réduction du déficit public sous le seuil de 3 % a été amorcée, principalement grâce à un déficit primaire en recul sous 1 % du PIB. La diminution des arriérés de paiement domestiques, qui ont longtemps pesé sur le budget, constitue également une avancée notable. Toutefois, la charge d'intérêt, susceptible de dépasser 15 % des recettes totales en 2025 pourrait compromettre le financement des dépenses sociales. L'année fiscale 2024/25 repose sur des projections plus réalistes en matière de dépenses et de recettes que les budgets précédents. Le déficit primaire devrait encore se contracter pour atteindre 0,7 % du PIB. Les recettes fiscales atteindraient près de 13 % du PIB (nouveaux prélèvements douaniers, élargissement de la TVA, nouveaux droits d'accises). L'année électorale en cours, à cheval sur les années fiscales 2024/25 et 2025/26, pourrait cependant occasionner des dérapages fiscaux. En outre, la réhabilitation et la construction de stades pour accueillir certains matchs de la Coupe d'Afrique des Nations 2027, pèseront significativement dans le budget de l'État.

**La réduction progressive du déficit public primaire contribue à la stabilisation de la dette publique qui devrait commencer sa décrue en 2025** (graphique 7). Actuellement inférieure à 50 % du PIB, elle demeure l'une des plus faibles de la région et le FMI prévoit un retour au niveau de 2019 (environ 41 % du PIB) d'ici 2029. Pour l'heure, l'analyse de viabilité de la dette indique un niveau de risque de surendettement qui reste modéré et le pays conserve une marge d'absorption des chocs économiques. Toutefois, l'exposition au risque de change est significative, avec deux tiers de la dette libellée en devises. La forte dépréciation du shilling par rapport au dollar entre juin 2023 et novembre 2024 a entraîné une augmentation mécanique de la dette externe en valeur. Néanmoins, son profil reste favorable : hautement concessionnelle, détenue à 73 % par des bailleurs traditionnels, majoritairement à taux fixe et à long terme. Si le recours à la dette commerciale augmente (30 % des versements externes en 2022/23), les autorités se sont engagées auprès du FMI à privilégier les financements concessionnels et à plafonner les nouveaux emprunts externes contractés. Par ailleurs, la dette domestique, bien que minoritaire, a connu une hausse notable depuis 2021. Son coût, plus élevé que celui de la dette externe (taux d'intérêt de

Graphique 7 : Taux d'endettement public (% du PIB)



Source : FMI, calculs AFD

10,1 % contre 3 % en moyenne), alourdit les charges budgétaires. Elle est majoritairement composée de bons du Trésor souscrits par les investisseurs institutionnels locaux, qui détiennent un tiers de la dette domestique, et par les banques (29 % de l'encours). Dans les années à venir, l'augmentation programmée des recettes et l'évolution favorable des taux d'intérêt, dans le sillage de ceux de la Réserve fédérale américaine, devraient permettre une détente progressive de la charge d'intérêts. Elle entraînera une réduction du service de la dette qui est cependant contenu entre 5 % et 7 % du PIB. Aucun mur de dette n'est à redouter, le pays n'ayant jamais émis d'eurobond.

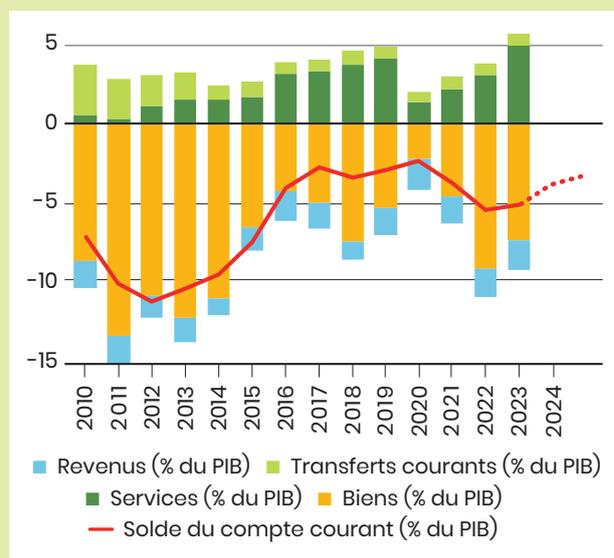
**Les agences de notation internationales confirment la solidité de la situation financière du pays, sa résilience face aux chocs externes et sa capacité éprouvée d'absorption de chocs futurs.** En mars 2024, Moody's a relevé sa note de B2 à B1 avec des perspectives stables, tandis que Fitch a confirmé sa notation à B+ avec des perspectives stables en décembre 2024.

### Bien orientée, la balance commerciale contribue à la baisse du déficit courant

**Après deux années difficiles marquées par la sortie de la crise Covid-19 et les répercussions de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le déficit courant de la balance des paiements s'est nettement amélioré au cours de l'année fiscale 2023/24.** Divisé par plus de deux, il s'établissait à 3,1 % du PIB fin juin 2024 et devrait avoir clôturé l'année à 3,9 % selon le FMI, retrouvant ainsi les niveaux enregistrés entre 2016 et 2019 (graphique 8). Cette amélioration s'explique principalement par le redressement de la balance commerciale. Malgré les besoins élevés en importations liés aux grands projets d'infrastructures, le déficit des échanges de biens se réduit sous l'effet de la baisse des prix à l'importation et de la hausse des exportations. Ces dernières profitent de l'envolée des cours de l'or qui représente 41 % des exportations de biens. Par ailleurs, l'excédent de la balance des services bénéficie du dynamisme du secteur touristique. Ce dernier, stimulé par les campagnes de com-

munication menées au plus haut niveau de l'État et par l'augmentation des tarifs des parcs kenyans<sup>[3]</sup>, s'impose comme un moteur clé de la croissance et contribue non seulement au PIB et aux recettes publiques, mais aussi aux investissements directs étrangers (IDE) et aux réserves de change. En 2024, le nombre de touristes pourrait avoir dépassé les 2 millions (contre 1,8 million en 2023, un record par rapport au maximum précédent de 1,5 million en 2019) représentant ainsi 10 % du PIB (graphique 9). Dans ce contexte, les exportations de services ont progressé de 25,5 % sur l'année fiscale 2023/24. En parallèle, le déficit de la balance des revenus primaires et l'excédent de la balance des revenus secondaires (transferts) restent relativement stables. Ils s'établissent respectivement à -1,9 % et +0,8 % du PIB sur les trois dernières années et ne devraient pas connaître de fortes variations à l'avenir, si ce n'est une légère tendance à la dégradation pour la première en raison du rapatriement des profits, notamment pour les entreprises minières internationales.

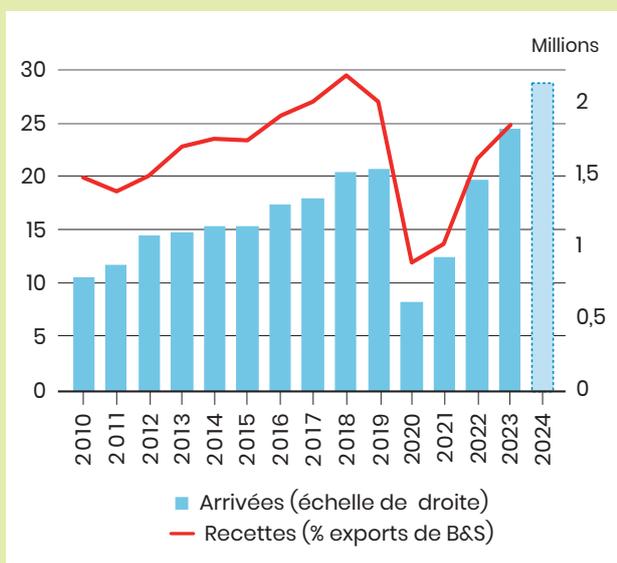
Graphique 8 : Composantes du compte courant (% du PIB)



Source : FMI, calculs AFD

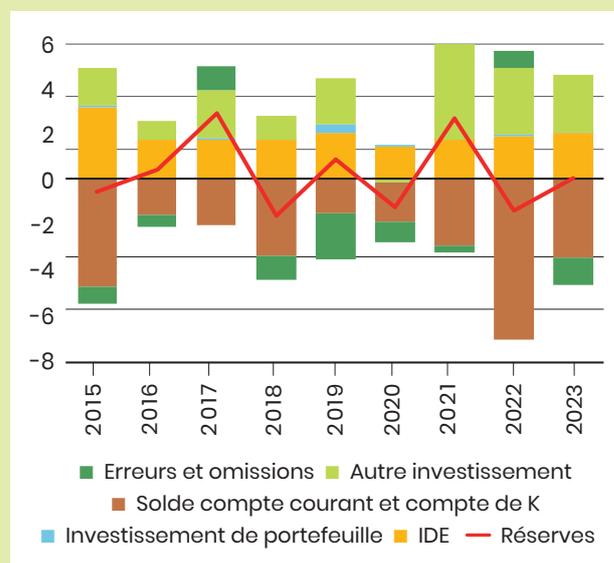
[3] Début 2024, le Kenya a plus que doublé les coûts d'accès à la réserve nationale du Masai Mara durant la saison touristique.

Graphique 9 : Arrivées et recettes du tourisme international en Tanzanie



Source : Banque mondiale, Oxford Economics, calculs AFD

Graphique 10 : Composantes du compte financier (% du PIB)



Source : FMI, calculs AFD

**Pour financer son déficit courant, la Tanzanie s'appuie principalement sur des emprunts externes, majoritairement publics et concessionnels, et sur des IDE** (graphique 10). Selon les projections du FMI, la dette externe devrait légèrement progresser au cours des deux prochains exercices avant de repasser sous la barre des 40 % du PIB en 2029. Sa soutenabilité reste néanmoins dépendante du niveau des exportations, ce qui souligne la vulnérabilité de l'économie tanzanienne, encore marquée par une base exportatrice étroite. Le dynamisme des IDE, avec une contribution de 2,1 % du PIB en 2023, reste cependant loin des niveaux des années 2010–2015 où ils atteignaient 4 % du PIB avec des pics à près de 6 %. Si l'administration Hassan adopte une approche plus conciliante que son prédécesseur, les IDE peinent encore à se déployer en raison d'un climat des affaires peu favorable. Ce dernier évolue lentement et reste l'un des moins bien classés de la région, d'après le dernier rapport de l'indice Ibrahim sur la gouvernance africaine. La persistance de lois floues, de décisions de politique publique imprévisibles et d'arbitrages défavorables aux entreprises internationales freinent en effet l'attractivité du pays.

**Depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2022, les réserves de change se maintiennent à un niveau relativement bas**, conséquence de déficits courants successifs importants à financer. En septembre 2024, elles s'établissent à 5,4 Mds USD, soit l'équivalent de 3,8 mois d'importation selon le calcul standard du FMI (4,4 mois selon la *Bank of Tanzania* (BoT) qui exclut de son calcul les importations liées aux IDE). Les réserves devraient toutefois se renforcer significativement en 2024/25, portées par l'amélioration de la balance commerciale et l'augmentation des entrées d'IDE et d'emprunts. Bien qu'actuellement en deçà du critère de référence de l'EAC (4,5 mois d'importations), le FMI les juge encore adéquates. Toutefois, compte tenu des risques externes pesant sur l'économie tanzanienne, un niveau de réserves plus élevé offrirait au pays des marges de manœuvre face aux pressions sur la monnaie comme celles observées en 2023 et début 2024. Dans ce contexte et à l'instar d'autres banques centrales de pays producteurs d'or, la BoT a lancé en 2023 un programme d'achats d'or local. Une nouvelle loi impose désormais aux producteurs et négociants opérant en Tanzanie de réserver 20 % de leur production à l'État. Celui-ci l'acquiert en shillings à des prix attractifs, sans TVA et avec des *royalties* réduits. L'objectif est de renforcer les

réserves en or de la BoT qui vise 6 tonnes à la fin de l'année fiscale en cours, alors qu'elles étaient quasiment inexistantes jusqu'en 2023.

**La politique monétaire se modernise pour un meilleur contrôle de l'inflation qui reste stable et peu élevée**

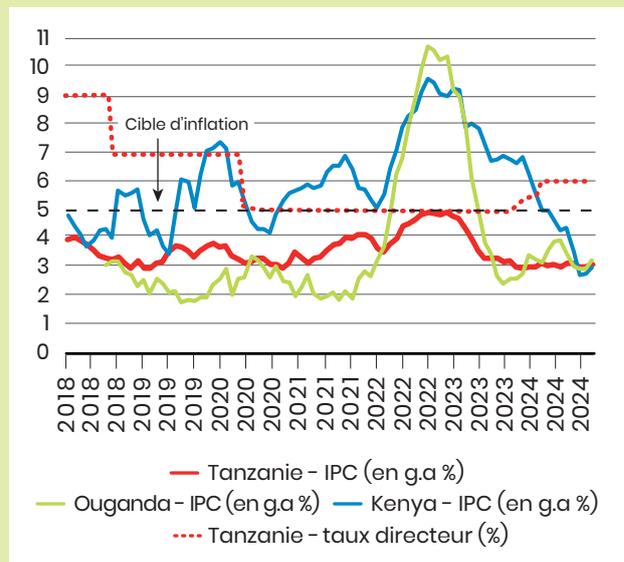
**Dans la continuité du programme FMI, la BoT a adopté en janvier 2024 une nouvelle politique monétaire** fondée sur les taux d'intérêt. Cette réforme vise à l'harmoniser avec les standards de l'EAC et à renforcer son efficacité dans le contrôle de l'inflation. Le nouveau taux de référence, initialement fixé à 5,5 %, a été relevé à 6 % en avril 2024 pour contrer l'augmentation de l'inflation sous-jacente.

**La stabilité de l'inflation constitue un atout majeur pour la Tanzanie.** Alors que les taux d'inflation du Kenya et de l'Ouganda atteignaient ou dépassaient 10 % au second semestre 2022, l'inflation tanzanienne n'a jamais dépassé le plafond de 5 % (graphique 11). Cela s'explique par la composition du panier dans lequel les produits alimentaires produits localement représentent la part la plus importante et par une dépendance relativement faible aux importations, ce qui limite l'inflation importée. Le FMI a ainsi calculé qu'une dépréciation de 1 % du shilling face au dollar n'entraînait qu'une hausse de 0,25 % de l'inflation.

**Face aux pressions sur le marché des changes en 2023 et début 2024, la BoT a ajusté sa stratégie en laissant davantage fluctuer le shilling, mettant fin à son régime stabilisé** (graphique 12). La nouvelle politique d'intervention de la BoT publiée en décembre 2023 ne cherche plus à fixer ou atteindre un niveau particulier du taux de change, mais vise à en contenir les fluctuations excessives, ainsi qu'à augmenter le niveau des réserves internationales afin de réduire la vulnérabilité extérieure. En 2023 et début 2024, le pays, à l'instar de nombre de ses pairs, et notamment du Kenya, a en effet souffert temporairement de la rareté du dollar en raison de la fuite de capitaux induits par la hausse des taux de la FED et de l'importance du déficit courant. Face à ces tensions, un marché parallèle était alors temporairement apparu. Depuis juin 2024, le déficit courant

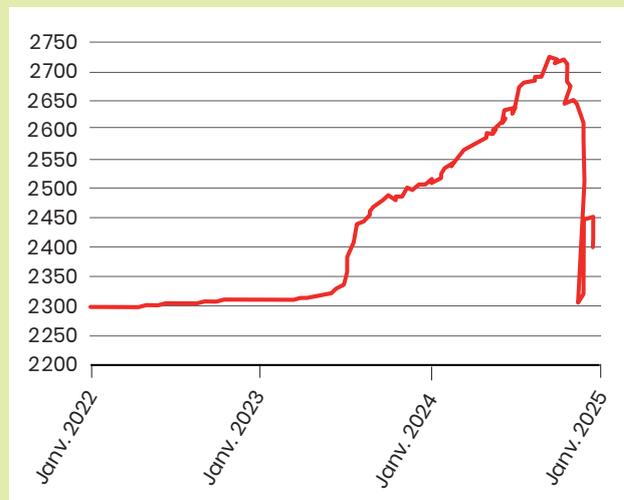
s'étant fortement réduit, le resserrement monétaire ainsi que les mesures de la BoT pour limiter l'utilisation domestique du dollar portent leurs fruits, et la flexibilité du taux de change permet d'économiser les réserves. La vigilance reste cependant de mise sur le marché des changes lors des premiers mois de l'année généralement plus intenses en échanges en dollars.

Graphique 11 : Taux d'inflation en Afrique de l'Est et taux directeur tanzanien



Source : Banques centrales, calculs AFD

Graphique 12 : Taux de change du shilling tanzanien en dollar américain



Source : Banque centrale, calculs AFD

### **La nouvelle politique monétaire a des répercussions sur la réglementation et la supervision du secteur bancaire.**

Les réformes, alignées sur les recommandations du FMI, visent à renforcer la résilience du système bancaire face aux chocs et à promouvoir la stabilité financière. En outre, l'adoption progressive des normes de Bâle II et III devrait être finalisée en avril 2025. Malgré sa solidité (le ratio de solvabilité varie entre 17 % et 20 % depuis 2017 tandis que le rendement de l'actif atteignait 5,7 % en juin 2024 et celui des fonds propres 27 %, tous deux en progression constante depuis 6 ans), sa liquidité correcte (27 % des actifs) et la qualité de son portefeuille (le taux de prêts non performants baisse année après année pour atteindre 4,1 % en 2024, en dessous du plafond prudentiel de 5 % de la Bot), le

secteur bancaire est peu développé avec un total de ses actifs représentant 30 % du PIB. Il est en outre fortement concentré : deux banques privées contrôlent près de la moitié des actifs bancaires, des prêts et des dépôts. Enfin, le taux de crédit au secteur privé demeure très faible (12,5 % du PIB en moyenne depuis 2007), bien inférieur à celui du Kenya ou du Rwanda. Malgré une accélération entre 2021 et 2023 (16,5 % du PIB en 2023), cette dynamique ralentit sous l'effet du resserrement monétaire. Enfin, le secteur se distingue par un taux de dollarisation important (plus d'un tiers des dépôts et des crédits étaient libellés en dollars en septembre 2024), ce qui expose l'économie au risque de change, vulnérabilité bien identifiée par la BoT qui tente d'y répondre en renforçant l'application de la réglementation en matière de circulation du dollar sur le territoire.

## **3. Entre vulnérabilité climatique, biodiversité menacée et défis de la transition**

### **Un risque physique climatique élevé et un risque de transition modéré qui pourrait s'aggraver avec le projet gazier**

**La Tanzanie figure parmi les pays les plus vulnérables aux effets du changement climatique** (139<sup>e</sup> sur 187 selon ND-Gain). Cette vulnérabilité s'explique par des capacités agricoles et sanitaires limitées. Selon la Banque mondiale, près de 28 % de la population est exposée à au moins un risque climatique qu'il s'agisse du stress thermique, d'inondations ou de sécheresses récurrentes (graphique 13). Ces aléas représentent plus de 70 % des désastres relatifs au climat. Certaines régions du pays sont particulièrement menacées. Dans le sud-ouest, les températures pourraient augmenter de 3 à 4 °C d'ici à 2050, tandis que les hauts plateaux du nord-est pourraient voir leurs précipitations diminuer de 12 %. Les crues, de plus en plus fréquentes, affectent tous les territoires. Ces événements climatiques touchent de nombreux secteurs clés, notamment l'agriculture (où 80 % de la production dépend des précipitations), la pêche, le tourisme et les infrastructures. Chaque année, le coût est estimé par la Banque mondiale à 1 % du PIB tandis que le stress thermique pourrait réduire la

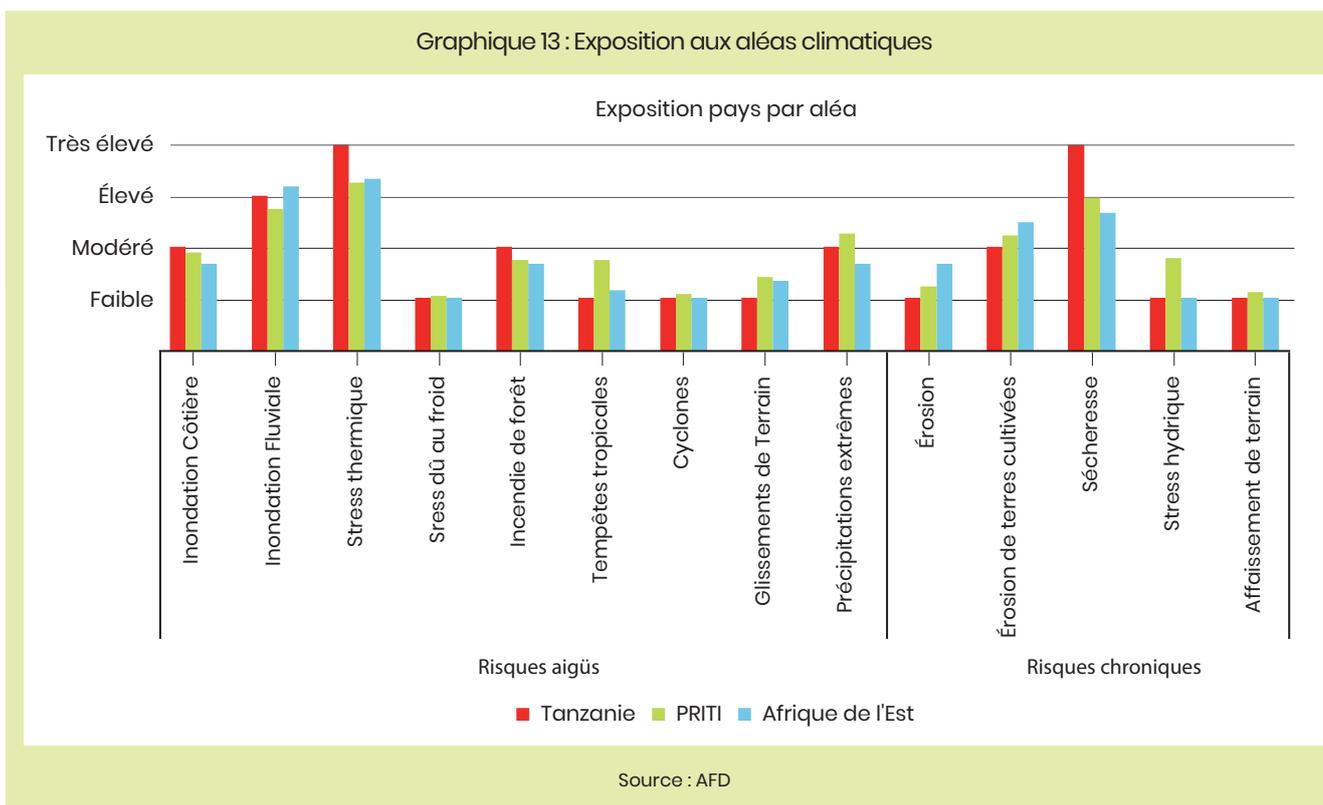
productivité agricole de 4 %. La gestion peu anticipative des inondations entraîne chaque année des pertes humaines et des destructions d'infrastructures paralysant les réseaux de transport.

### **Si la Tanzanie est un faible émetteur de gaz à effet de serre (1,31 tCO<sub>2</sub>eq par habitant en 2023 contre 6,71 t au niveau mondial), son ambition de devenir exportateur de gaz pourrait accroître son exposition aux risques liés à la transition bas carbone.**

Pour l'heure, ses émissions sont majoritairement constituées de méthane en raison de l'importante activité agricole du pays et de la taille de son cheptel. Le mix électrique est redevenu majoritairement renouvelable, avec la mise en service en 2024 d'un nouveau barrage hydroélectrique de forte capacité qui permettra de réduire la dépendance aux centrales à gaz. Les industries qui devraient décliner du fait de la transition verte sont responsables d'environ 10 % des recettes d'exportation, 7 % des recettes fiscales (licences minières), 5 % de la production totale, 2 % des emplois et 9 % des salaires. À l'exception de ces derniers, ces niveaux sont bien inférieurs à ses pairs régionaux, bien plus exposés aux secteurs en déclin. La stratégie à moyen

terme du gouvernement vise à développer le secteur du gaz naturel en accordant des concessions à des entreprises internationales pour l'exploitation, la transformation en gaz liquide et l'exportation des immenses ressources offshore dans le sud du pays à la frontière avec le Mozambique, estimées à

1 614 Mds m<sup>3</sup>. Alors que les négociations avec Equinor et Shell pour l'exploitation de 1 020 Mds m<sup>3</sup> prennent un important retard, leur finalisation aurait un impact considérable sur l'économie du pays en termes de balance de paiement et de croissance.

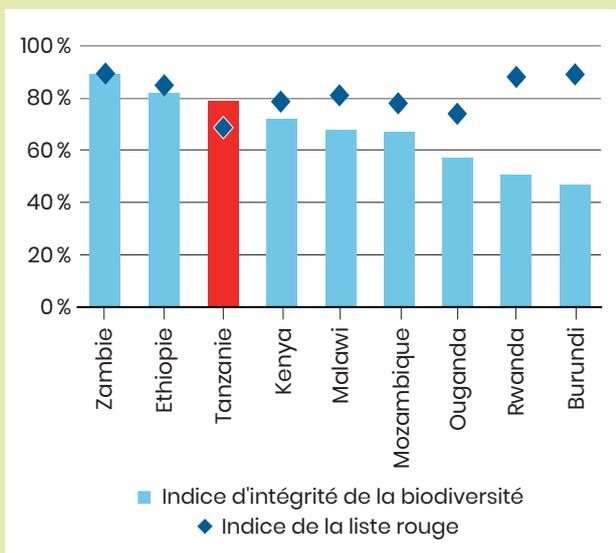


### La détérioration des écosystèmes menace la biodiversité exceptionnelle du pays

**Riche d'une biodiversité exceptionnelle, la Tanzanie abrite six des 25 points chauds de biodiversité** connus dans le monde, avec plus de 14 500 espèces recensées, dont un grand nombre sont endémiques et menacées. Le pays accueille plus d'un tiers des espèces végétales d'Afrique et 20 % des grands mammifères du continent. Au-delà de la mégafaune, la richesse de la biodiversité est essentielle à l'économie nationale et soutient les moyens de subsistance de la majorité des Tanzaniens. Toutefois, la plupart des écosystèmes,

terrestres ou aquatiques, se détériorent avec une capacité décroissante à fournir les services essentiels. La déforestation, en grande partie due à la dépendance énergétique au charbon, a réduit la couverture forestière de 20 % entre 1990 et 2020 selon la FAO. La principale préoccupation concerne les espèces menacées : le risque d'extinction est bien plus important en Tanzanie que partout ailleurs en Afrique de l'Est (graphique 14). Il a en outre tendance à s'accroître plus vite. La Tanzanie héberge en effet d'importantes populations d'espèces en danger ou menacées : rhinocéros noir, lycaons, chimpanzés, éléphants, guépards...

Graphique 14 : Perte de biodiversité et risque sur les espèces menacées



Source : Phillips et al., UICN, calculs AFD

### Politiques environnementales ambitieuses et enjeux suscitent l'intérêt des bailleurs

**Face à ces défis, la Tanzanie affiche des engagements ambitieux pilotés au plus haut niveau de l'organisation gouvernementale.** Signataire de l'Accord de Paris, elle s'est engagée dans la dernière révision de sa Contribution déterminée au niveau national (NDC) à réduire ses émissions de GES de 30 à 35 % d'ici 2030 par rapport au *statu quo*, contre un objectif initial de 10 à 20%. Elle a en outre adopté une Stratégie nationale de réponse aux changements climatiques (2021-2026) et le gouvernement de Zanzibar dispose de sa propre feuille de route. En matière de biodiversité, le pays a signé plusieurs accords internationaux et a élaboré une stratégie nationale pour la biodiversité en 2001, révisée en 2015. Le gouvernement a par ailleurs renforcé la protection de son territoire notamment entre 1995 et 2014, période pendant laquelle la superficie des aires protégées a augmenté de plus de 20%. Elles atteignent aujourd'hui près de 45% du pays, dont 28% de terres protégées et 16% de réserves forestières. Ces zones englobent

des parcs nationaux, des réserves de chasse, des parcs marins, des réserves forestières et des zones de gestion communautaires de la faune, contribuant à la préservation de la biodiversité et au développement du tourisme.

**Malgré ces stratégies, la Banque mondiale estime que la politique d'action climatique est contrainte par la mauvaise qualité de la gouvernance,** la confusion administrative sur les responsabilités entre ministères, le peu d'efficacité opérationnel du comité national sur le changement climatique, principal organe de coordination nationale et le peu d'intégration des sujets climatiques au niveau décentralisé. Le fait que la Tanzanie n'ait pas de législation-cadre ou de politique autonome en matière de changement climatique nuit à la cohérence de la politique publique et à l'atteinte de cibles de réduction.

**Le gouvernement estime qu'il lui faudra 19 Mds USD pour respecter les engagements de sa CDN.** Pour l'heure, la Tanzanie fait partie des 10 premiers pays africains récipiendaires des flux financiers internationaux ciblés pour la lutte contre le changement climatique. En juin 2024, le FMI a octroyé à la Tanzanie une facilité pour la résilience et la durabilité de 786 MUSD sur 23 mois. Elle soutiendra les efforts des autorités pour mettre en œuvre des réformes climatiques. La Tanzanie est en outre devenue le deuxième pays pilote du cadre de coopération renforcée entre le FMI et la Banque mondiale pour l'intensification de l'action climatique.

## Références bibliographiques :

Bank of Tanzania (2023), *Money Market Diagnostic Framework*, avril 2023

Banque mondiale (2024), *Macro Poverty Outlook*, octobre 2024

Banque mondiale (2024), *Country Climate and Development Report*, novembre 2024

FMI (2024), *Debt Sustainability Analysis*, juin 2024

FMI (2024), *Fourth Review Under the Extended Credit Facility Arrangement*, décembre 2024

IFRI (2019), "Les reconfigurations de l'autoritarisme en Tanzanie", mars 2019

Ministry of Finance and Planning (2021), *National Five Year Development Plan, 2021/22-2025/26*, juin 2021

NBS (2024), *2023/24 Tanzania Statistical Business Register Report*

NBS (2024), *Tax statistics Report 2022/23 Mainland Tanzania*, septembre 2024

President's Office (2019), *The Tanzania Development Vision 2025*

President's Office (2024), *National Annual Development Plan 2024/25*, juin 2024

President's Office, *National Investment Report 2023*, septembre 2024

President's Office, *Draft Tanzania Development Vision 2050*, décembre 2024

REPOA (2024), "Re-examining the Citizens' Preferences for the Political Party Systems in Tanzania after 1992", avril 2024

UK Natural History Museum (2021), *The Biodiversity Intactness Index – Philips et al.*, octobre 2021

Vice-President's Office (2021), *National Climate Change Response Strategy 2021-2026*

Vice-President's Office (2021), *Nationally Determined Contribution*, juillet 2021

## Liste des graphiques

**Graphique 1 :** Indicateurs de gouvernance

**Graphique 2 :** Taux de croissance économique

**Graphique 3 :** Évolution du taux d'investissement

**Graphique 4 :** Productivité du travail

**Graphique 5 :** Taux de pauvreté

**Graphique 6 :** Comptes publics par année  
calendaire

**Graphique 7 :** Taux d'endettement public

**Graphique 8 :** Composantes du compte courant

**Graphique 9 :** Arrivées et recettes du tourisme  
international en Tanzanie

**Graphique 10 :** Composantes du compte  
financier

**Graphique 11 :** Taux d'inflation en Afrique  
de l'Est et taux directeur tanzanien

**Graphique 12 :** Taux de change du shilling  
tanzanien en dollar américain

**Graphique 13 :** Exposition aux aléas climatiques

**Graphique 14 :** Perte de biodiversité et risque  
sur les espèces menacées

## Liste des acronymes et abréviations

**BoT :** *Bank of Tanzania*  
(Banque centrale de Tanzanie)

**CCM :** *Chama cha Mapinduzi*  
(Parti de la révolution)

**CNUCED :** Conférence des Nations unies  
sur le commerce et le développement

**EAC :** *East African Community*  
(Communauté d'Afrique de l'Est)

**FAO :** *Food and Agricultural Organization*  
(Organisation des Nations unies pour l'alimentation  
et l'agriculture)

**FMI :** Fonds monétaire international

**IDE :** Investissements directs étrangers

**NBS :** *National Bureau of Statistics*  
(Agence nationale de statistiques de Tanzanie)

**OCDE :** Organisation de coopération  
et de développement économiques

**PNUD :** Programme des Nations unies  
pour le développement

**PRITI :** Pays à revenu intermédiaire  
de la tranche inférieure





Les Éditions Agence française de développement (AFD) publient des travaux d'évaluation et de recherche sur le développement durable. Réalisées avec de nombreux partenaires du Nord et du Sud, ces études contribuent à l'analyse des défis auxquels la planète est confrontée, afin de mieux comprendre, prévoir et agir, en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Avec un catalogue de plus de 1 000 titres et 80 nouvelles œuvres publiées en moyenne chaque année, les Éditions Agence française de développement favorisent la diffusion des savoirs et des expertises, à travers leurs collections propres et des partenariats phares. Pour un monde en commun.

#### **Avertissement**

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de leur(s) auteur(s). Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de l'Agence française de développement ou des institutions partenaires.

**Directeur de publication** Rémy Rioux  
**Directeur de la rédaction** Thomas Mélonio  
**Création graphique** MeMo, Juliegilles, D. Cazeils  
**Conception et réalisation** Ferrari

**Date de fin de rédaction : 20/01/25**

#### **Crédits et autorisations**

Licence Creative Commons

Attribution - Pas de commercialisation - Pas de modification  
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>



**Dépôt légal** 1<sup>er</sup> trimestre 2025

**ISSN** 2116-4363

Imprimé par le service de reprographie de l'AFD

Pour consulter les autres publications des Éditions Agence française de développement :  
[editions.afd.fr](http://editions.afd.fr)